république française
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
1ter, avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP

INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
SECRETARIAT GENERAL
Tél. : 01.49.55.52.83

NOTE DE SERVICE
DGER/INSPECTION/99
N° 2119
DATE : 27 OCTOBRE 1999
CLASSEMENT :

Objet : Missions d'inspection dans l'enseignement agricole : thèmes d'évaluation et suivis particuliers pour l'année scolaire 1999/2000.

L'instruction n° 2075 du 12 juillet 1989 sur l'exercice des missions d'inspection de l'enseignement agricole, a prévu que chaque année et à ma demande, des thèmes d'évaluation des pratiques ou situations traduits en chantiers, actions d'expertise, ou suivis particuliers, sont confiés à l'Inspection de l'enseignement agricole.

Pour l'année 1999/2000, les thèmes que j'ai retenus sont précisés ci-après et classés en quatre domaines.

Par ailleurs, j'attache une grande importance à ce que l'Inspection de l'enseignement agricole, conformément à ses missions, réalise des inspections-conseils auprès des agents contractuels d'enseignement des LEGTA et LPA. Je souhaite également que des inspections- conseils soient réalisées auprès des formateurs des CFA et CFPPA rémunérés sur budget.

PLAN DE DIFFUSION

- Administration centrale
- Inspection de l'enseignement agricole
- D.R.A.F. et D.A.F. des DOM
- Etablissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
- Etablissements d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'agriculture et de la pêche
- Syndicats des personnels de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur
- Fédérations de parents d'élèves de l'enseignement agricole
- Unions nationales de l'enseignement agricole privé

…/…

Domaine « général » :

- participation de l'Inspection de l'enseignement agricole au projet pour l'enseignement agricole, par un appui à l'animation des réflexions aux niveaux national, régional et local

- état des lieux de l'articulation enseignement technique/enseignement supérieur au niveau local

- état des lieux des coopérations avec l'Education Nationale aux différents niveaux, régional et local

Domaine « établissement »

- l'évaluation de l'EPLEFPA et de ses centres : mise au point de la méthodologie et application sur cinq EPLEFPA

- l'EPLEFPA multi-sites : suite de la réflexion et propositions

- analyses et recommandations portant sur l'application réglementaire des référentiels de formations scolaires en relation avec la gestion des personnels et des crédits 31-02 et 31-96 au niveau local

- le fonctionnement des conseils de classe : observations et propositions

- évaluation des centres de ressources

Domaine « pédagogique »

- réforme du lycée :
 - suivi de la mise en place des nouvelles classes de seconde (dont l'enseignement de détermination « écologie, agronomie, territoire, citoyenneté » incluant l'éducation civique, juridique et sociale, l'aide individualisée…)
 - relecture des programmes, modifications, rédaction du programme « agronomie, territoire, citoyenneté » en 1ère et Terminale scientifique
 - les baccalauréats technologiques STAE et STPA : propositions d'éventuelles évolutions, relecture et actualisation des programmes en liaison avec la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999, la réforme des lycées.

- les options «production» du BTA (aquaculture, élevage canin, animalier de laboratoire) : rénovation et transformation des référentiels en baccalauréats professionnels.

- les BEPA «transformation - industrie agro-alimentaires» et «exploitation – agriculture des régions chaudes» : rénovation des référentiels, des épreuves

- les CAPA du secteur des services : rénovation des référentiels

…/…

- les BTSA :

 - le BTSA «GEMEAU»: relecture et rénovation des référentiels
 - le BTSA «agronomie tropicale» : relecture et rénovation des référentiels. Collaboration à envisager avec le CNEARC
 - le BTSA «productions animales» : évaluation de la mise en œuvre du module D41 : élevage et environnement

- les épreuves d'examen dans les différents diplômes du Ministère de l'agriculture et de la pêche : analyse des résultats, propositions d'aménagements ou de modifications éventuels

- langues vivantes : évaluation de l'oral en classe de première (participation d'établissements d'enseignement agricole à une expérimentation conduite par l'Inspection générale de l'Education nationale)

Domaine «formation professionnelle continue et apprentissage»

- le BP REA : actualisation du référentiel d'évaluation dans le nouveau contexte de la Loi d'orientation agricole

- relecture des référentiels d'évaluation dans le cadre de la rénovation du BPA de niveau V et de la rénovation des certificats de spécialisation par UC

- évaluation «intermédiaire» du programme national d'individualisation (PNI), notamment : effets sur l'organisation des centres, développement de dispositifs et d'outils adaptés, organisation régionale, circulation de l'information en réseau

- inspection de l'apprentissage agricole : définition des modalités du commissionnement, construction en collaboration avec l'ENESAD et sous la responsabilité du bureau FORMINFO, du plan de formation des chargés d'inspection, animation du réseau national, élaboration d'un guide méthodologique et des fiches techniques, modalités d'organisation de l'inspection de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Le Directeur Général de l'Enseignement
et de la Recherche
Jean-Claude LEBOSSE